

<b>Objectifs de la formation :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître et approfondir les différents motifs de rupture</li> <li>• Calculer les indemnités correspondantes</li> <li>• Régulariser les bases de cotisations et gérer les sommes isolées</li> <li>• Appréhender les incidences sociale et fiscale des indemnités de rupture</li> <li>• Sécuriser le calcul du solde de tout compte</li> </ul>	
<b>PUBLIC</b>	Personne travaillant dans un Service RH, Paye, Comptabilité.
<b>PRE REQUIS</b>	Sans prérequis
<b>ORGANISATION</b>	Durée : 2 Jours (14h) Un support de cours Nombre de Stagiaires : 1 personne minimum et 6 maximum
<b>FORMATEUR</b>	Formateur ayant les compétences à priorités Bureautique et disposant d'une expérience d'au moins 2 ans en Formation
<b>PEDAGOGIE</b>	Pré-évaluation des besoins. Apports théoriques et exercices pratiques permettent d'approfondir les connaissances de base. Réalisation lorsque le temps le permet des créations de projets personnels. Evaluation de stage à chaud. Evaluation des acquis (QCM ou mise en situation ou exercice test d'application). Attestation de stage. Evaluation de stage à froid.
<b>MODULE SUIVANT</b>	
<b>HANDICAP</b>	En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicaps

## PROGRAMME

<p>Test de connaissance préalable</p> <p>1) Les indemnités de rupture : contour et vocabulaire associés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les composantes de l'assiette des cotisations (Article L.242-1 CSS)</li> <li>- Les indemnités de rupture : nature et principe d'exclusion de l'impôt et de l'assiette des cotisations</li> <li>- Les mécanismes affectant la CSG/CRDS</li> <li>- Quel impact sur le forfait social ?</li> <li>- La notion de RAB (Rémunération Brute Annuelle)</li> <li>- La notion de Plafond de Sécurité sociale applicable (PASS)</li> <li>- La notion d'indemnité conventionnelle</li> </ul> <p>2) Les différents motifs de rupture du contrat de travail : à quelle indemnité prétendre ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La démission</li> <li>- La fin de CDD</li> <li>- La rupture en cours de période d'essai</li> <li>- En cas de licenciement pour motif économique</li> <li>- En cas de licenciement pour motif personnel (cause réelle et sérieuse, faute grave et faute lourde)</li> <li>- Le départ en retraite</li> <li>- La mise à la retraite</li> <li>- Les CDD étudiants,</li> <li>- Les contrats saisonniers,</li> </ul> <p>3) Situations particulières</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La rupture conventionnelle : o définition,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cessation forcée d'un mandat social o Définition o procédure, o limites d'exonération de l'indemnité de cessation forcée du mandat social</li> </ul> <p>4) Contrôler les bases de cotisations en cas de rupture du contrat de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'indemnité compensatrice de préavis</li> <li>- L'indemnité de congés payés</li> <li>- Les indemnités de JRTT</li> <li>- La réduction Fillon</li> <li>- Le paiement du Compte Epargne Temps (CET)</li> <li>- Les sommes isolées (cadres, non cadres)</li> <li>- La régularisation progressive des bases de cotisations</li> <li>- Le déclenchement de la GMP en cas de départ en cours d'année</li> <li>- Le rappel de salaires après le départ d'un salarié</li> </ul> <p>5) Quels documents remettre au salarié lors de la rupture du contrat ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le certificat de travail</li> <li>- Le reçu pour solde de tout compte</li> <li>- L'attestation de salaire Pôle Emploi</li> <li>- Le livret d'épargne salariale</li> <li>- La portabilité de la prévoyance et de la mutuelle après le départ du salarié</li> </ul> <p>6) Les conditions et modalités de couverture par l'assurance chômage</p>
---	--

<ul style="list-style-type: none"> <li>o procédure,</li> <li>o limites d'exonération de l'indemnité</li> <li>- La transaction</li> <li>o Définition</li> <li>o procédure,</li> <li>o limites d'exonération de l'indemnité transactionnelle</li> <li>- Indemnités versées en cas de PSE</li> <li>o Définition</li> <li>o procédure,</li> <li>o limites d'exonération de l'indemnité versée à l'occasion d'un PSE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Situations d'ouverture des droits à l'assurance chômage</li> <li>- Les personnes éligibles (statuts, durée d'affiliation, condition d'âge)</li> <li>- Chefs et dirigeants d'entreprise</li> <li>- Indemnisation (durée, montant, point de départ)</li> </ul> <p>Quizz en fin de formation (évaluation des acquis de l'apprenant)</p>
--	---

